



**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Samedi 23 avril 2022**  
**Rapport moral pour l'exercice 2021**

Madame, Monsieur, Cher membre de l'ACPSL,

Conformément à nos statuts, nous vous avons conviés à une assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de l'année 2021 et vous soumettre les résolutions afférentes à l'exercice clos. Il vous sera également donné lecture du rapport financier sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les activités qui se sont déroulées en 2021 sont en ligne avec les orientations, les objectifs et les valeurs de notre association, tels qu'ils ont été décidés à la constitution de notre association et conformément à sa mission d'organisme d'intérêt général.

### **1/- Les faits marquants de l'année 2021**

L'année 2021 a marqué un début de retour à la vie normale avec la réalisation de quatre manifestations que nous détaillerons plus loin : concert orgue et violoncelle en l'église de Forges le 19 juin, concert avec l'Orchestre Régional de Normandie dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine le 19 septembre en la collégiale de Blainville-Crevon, concert de jazz au Manoir d'Argueil le 23 octobre et dîner-spectacle le 20 novembre à Bois-Guilbert. Pour la première fois cette année, nous avons fait une demande de subvention auprès du Département de Seine-Maritime qui a été acceptée. L'année 2021 marque aussi la nécessité d'une nouvelle orientation dans notre politique d'actions et de manifestations. En effet, le maire de Saint-Lucien n'a pas répondu à notre demande écrite et de ce fait confirme que la municipalité n'engagera pas d'opérations de restauration de l'église de Saint-Lucien, notamment pour le retable. Ce refus aussi incompréhensible que désolant nous oblige à continuer nos actions en partenariat avec d'autres communes plus sensibles à la restauration, la préservation et la promotion du patrimoine religieux. Par ailleurs, Le maire de Blainville-Crevon nous a confirmé que la municipalité désire que la collégiale saint-Michel soit réservée à la visite lors des Journées Européennes du Patrimoine ; en conséquence, cela empêche la tenue d'un concert. Enfin, le conseil d'administration a arrêté son choix d'une nouvelle identité visuelle qui illustre davantage ce que nous sommes et ce que nous faisons. Elle vous sera présentée tout à l'heure !

### **2/- Les adhérents et les donateurs**

Au 31 décembre 2021, nous comptons 116 adhérents par rapport à 116 en 2020. Sur ces 116 adhérents, ce sont des renouvellements à hauteur de 81% par rapport à 92% en 2020...réjouissons-nous cependant de cette fidélité !

Au 31 décembre 2021, nous comptons 22 donateurs pour un total de dons de 1535 €, soit un don moyen de 70 €. En 2020, nous comptons 17 donateurs pour un total de dons de 1075 € et un don moyen de 63,24 €. Malgré le contexte, nous avons une belle progression du don moyen de 11%.

J'espère que nous pourrions retrouver un niveau minimum de 140 adhérents en 2022 (n'hésitez pas à recruter autour de vous) et un niveau de dons maintenu aux alentours de 1500 €, sachant



que ces dons sont fiscalement déductibles. Pour rappel, un don de 100 € « coûte » en fait 34 € grâce à la déduction fiscale de 66 € (66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable).

### **3/- Les manifestations**

#### *Concert Orgue et Violoncelle le 19 juin*

Axel Lebas (orgue) et Guillaume Delaunay (violoncelle) nous ont offert un beau concert qui a permis la mise en valeur de ces instruments sur un répertoire varié (Bach, Beethoven, Franck, Debussy, Ravel...). 87 personnes ont apprécié le registre varié de l'orgue Cavallé-Coll, la mélodie du violoncelle et l'acoustique de l'église de Forges.

#### *Concert Orchestre Régional de Normandie le 19 septembre (Journées Européennes du Patrimoine)*

Une nouvelle fois l'ORN nous a enchantés avec un beau programme sérénades (Beethoven et Mozart) avec flûte (Aurélien Voisin-Wiart), violon (Corinne Basseux), alto (Laurent Camatte) et violoncelle (Vincent Vaccaro). Nous avons une belle participation de 92 spectateurs. Pour la première fois, le Département de Seine-Maritime nous a accordé une subvention de 300 €, témoignage de la qualité et du sérieux de nos manifestations et de notre association !

#### *Concert jazz années 50 le 23 octobre*

Le trio cordes et lames, Olivier Fodor (guitare jazz et acoustique), Gérard Deloutre (accordéon, bandonéon, accordina et saxophone) et Philippe Lacoïnte (contrebasse) nous ont proposé un « tour du monde » avec notamment de belles pièces d'Astor Piazzola, Django Reinhardt, Carlos Gardel, Tony Murena... C'était notre premier concert dans la salle des Arcades du Manoir d'Argueil où l'acoustique est bonne et la vue sur le parc au couchant bien agréable ! Nous avons eu une belle participation de 108 spectateurs. Il faut noter que pour respecter la jauge, nous avons refusé des réservations de dernière minute ! Nous remercions chaleureusement Jacques Gasser (Directeur du Manoir d'Argueil) pour son accueil chaleureux et Isabelle Bréquigny (mairie d'Argueil) pour son aide logistique.

#### *Dîner-spectacle le 20 novembre*

Pour la deuxième fois, nous nous sommes réunis dans la salle des fêtes de Bois-Guilbert pour une soirée choucroute joyeusement animée par le duo Alter Ego (Didier Blavette et Christophe Poirée) avec des reprises de variétés françaises et anglaises. La copieuse choucroute de la maison Defromerie de Buchy a été appréciée par les 54 convives (nous avons limité à ce nombre pour respecter la distanciation physique).

### **4/- Les rapports avec notre environnement**

Notre association est bien installée et identifiée dans le Pays de Bray et plus globalement en Seine-Maritime et dans la Région de Normandie.

En 2021, nous avons eu 16 articles et citations parus dans L'Eclaireur-La Dépêche, Paris-Normandie. Nous remercions vivement Mesdames Marie-Géraldine Dartois et Christine Dhénain pour leur soutien actif et leur relais d'information efficace.



## 5/- Nos projets

Les projets développés durant cet exercice ont été élaborés au sein du conseil d'administration avec l'objectif de répondre à notre vision et aux missions que nous nous sommes fixées. Les projets qui vont vous être présentés plus loin ont été élaborés dans le même esprit.

La décision de la municipalité de Saint-Lucien nous oblige à reconsidérer fortement le sens de nos actions puisque nous ne pouvons pas rester ainsi bloqués. C'est pourquoi le conseil d'administration, à l'unanimité, a décidé de participer activement à la restauration du superbe orgue Cavaillé-Coll de l'église saint-Eloi de Forges-les-Eaux. Une réunion le 12 février dernier avec Christine Lesueur (mairie de Forges) et Cyrille Capelle (Adjoint en charge des travaux) a confirmé le choix du restaurateur (la maison Hédélin de Louveciennes qui a déjà réalisé une grosse restauration en 1999 et connaît parfaitement cet orgue).

Le montant total de la restauration s'élève à 38 000 €, dont 23 000 € à la charge de la commune et 15 000 € à compléter. A cet effet, nous allons y organiser des concerts et, déduction faite de nos frais, l'ensemble de la recette sera consacré à abonder le fonds de restauration de l'orgue. Nous pourrions également faire un don pour cette restauration de façon à réaliser le budget nécessaire. Nous serons également amenés à signer des conventions tripartites avec la commune et la paroisse pour des demandes d'aides et de subventions. Les années 2022 et 2023 seront largement consacrées à cette opération de restauration de l'orgue de l'église Saint-Éloi de Forges.

Je profite de cette assemblée pour vous remercier vivement Mesdames et Messieurs les adhérents, car votre soutien nous est aussi précieux que nécessaire. Je remercie également chaleureusement les donateurs, les bénévoles, les administrateurs, ainsi que toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin à la vie, au développement et au rayonnement de notre association.

François Perotto  
Président